

Nuits debout Nice

Propositions d'explicitation de la structure

Synthèse des propositions

Sur le plan de l'objet

L'objet central du groupe est **la réappropriation de la place Garibaldi** en tant que :

1. fin en soi, c'est à dire un espace commun de vie à se réapproprier librement en tant que tel
2. moyen de faire avancer toutes formes de :
 - luttes populaires contre ce qui ne nous convient pas
 - constructions populaires de ce qui nous convient

Sur le plan des activités

Agora – destinés à tou-te-s – place Garibaldi – actuellement 1x par semaine :

- Espace de libre-expression d'opinions, de témoignage ou de proposition d'action sur la place ou en dehors (par la création de groupe d'action) (limite : appel au meurtre + d'autres éventuelles à convenir progressivement)
- Temps d'expression limitée et égale pour tou-te-s (si quelqu'un souhaite plus, il peut utiliser ce temps pour proposer des conférences en dehors de l'Agora)

Ateliers – destinés à tou-te-s – place Garibaldi – actuellement 1x par semaine :

- Temps d'éducation populaire/mutuelle libres
- Forme explicite (thème, durée de la présentation initiale, ...) en phase avec les éventuelles conventions de proposition d'atelier
- Proposition d'atelier de toutes personnes qui le désirent, amené au plus tard à l'AG précédente pour validation et diffusion

Actions de mise en réseau avec d'autres acteurs de la transformation sociale et politique

Création de supports pour le développement des activités : site, flyer, article, ...

Important : le groupe n'a donc pas vocation à :

- **assumer le contenu des interventions faites en Agora et en Ateliers** - chacun-e étant libre d'y adhérer, ou pas, à titre individuel
- **porter les actions et les projets qui émergeraient de ces espaces de liberté** - chacun-e étant libre d'y participer, ou pas, à titre individuel
- **créer du contenu à caractère idéologique** – chacun-e étant libre de les porter, individuellement ou collectivement

Sur le plan de l'organisation

Participant-e-s

Statut ouvert à tout individu désirant participer à un événement (dans le respect des conventions explicites de participations : Agora, Ateliers ou AG) ou à une action ponctuelle prédéfinie par l'AG

--> **Conventions de participations : écoute, signes, ...**

Intervenant-e-s

Statut ouvert à tout individu désirant proposer une intervention (prise de parole en Agora, animation d'un atelier, autres initiatives) dans le respect des conventions d'interventions

--> **Conventions d'interventions : objet, temps d'intervention, limites, ...**

Coresponsables

Statut *inclusif* à tout individu désirant partager la coresponsabilité du maintien des activités du groupe et l'autonomisation des participant-e-s et des intervenant-e-s

Document élaboré par Jérémy (les gouttes d'O) avec la participation d'Ayça, Marie-Luce, Florence, Matthieu, Roman, Clovis ...

Inclusion et démission sur proposition en AG

Sur le plan de la gouvernance

Champ décisionnel : tout ce qui impacte l'objet du groupe et sa structure, tel que les activités définies et les conventions associées, l'intégration de coresponsables, le soutien aux autres initiatives, ...

Processus décisionnel : décision au consentement unanime (sans vote) lors de l'AG hebdomadaire sur la base de propositions explicites amenées par un ou plusieurs individus

Élaborations des propositions (amont) :

- informellement, de manière individuelle, inter-individuelle ou collectivement, entre personnes intéressées (après l'AG)
- formellement en Atelier dédié

Visibilité des propositions (aval) :

- Réactualisation d'un écrit détaillant l'objet et les conventions de fonctionnement du groupe (statuts)
- CR des propositions et des décisions (indépendant d'un éventuel CR des discussions)

Sur le plan du fonctionnement

Assemblée Générale - destinée aux membres, *inclusif* à tou-te-s sur demande - 1x par semaine :

1. Temps de gouvernance (AG à proprement parler) :
 - présentation successive de proposition structurée et recherche de consensus sur chacune : propositions d'Atelier et d'événements spéciaux, propositions d'évolution du groupe (intégration de nouveaux membres en AG, évolution de la structure ou du fonctionnement, ...), ...
 - les interventions restent centrées sur la proposition, avec recherche d'amélioration et d'objections tant qu'une issue acceptable n'est pas trouvée - les issues possibles sont : validée (avec ou sans amendements), rejetée ou suspendue avant de passer à la proposition suivante
1. Réunion opérationnelle :
 - a) Bilan synthétique des actions réalisées, des difficultés rencontrées ou restantes
 - b) Répartition des missions sur les actions prévues
 - *N.B. : ces points se font sans discussion dans ce temps-là (pour optimiser les ressources qu'on y consacre)*
1. Éventuellement, Réunion d'élaboration de nouvelles propositions entre les personnes qui le désirent

Actions de mise en œuvre

- Préparation et animation d'AG permettant d'expérimenter les propositions
- Élaboration hors AG et validation en AG de propositions de contenu et supports pour :
 - l'objet
 - les conventions de participation
 - les conventions d'intervention
 - les conventions d'intégration à, et de fonctionnement, de la cellule des membres
- Création/Amélioration de supports de communication : Flyer, site, article, ...

Suggestions pour aller plus loin

Amélioration du processus décisionnel :

Document élaboré par Jérémy (les gouttes d'O) avec la participation d'Ayça, Marie-Luce, Florence, Matthieu, Roman, Clovis ...

- **Sociocratie : "gouvernance partagée"** – voir Robert Vinocour, ...
- **Gouvernance inclusive** : pas d'instance décisionnelle : résolution/suspension (dont départ) – voir Jérémy
 - Création d'un cahier avec : Qui / Résolution ou Suggestion / Proposition concrète synthétique / Amendement / Vu / Suspendu par / Acté
 - Réunion pour valider les propositions courantes et vérifier les nouvelles propositions (conformité avec les statuts, cohérence budgétaire, chargée de mission si besoin, ...) - sans discussions
 - A la demande : réunion de concertation (moisson d'essentiel)

Introduction de réunion de vécu et de réunion d'entraide à vocation autogérée – voir Jérémy)

Autres réflexions et partages d'outils : intérêts et limites d'une structure associative (Jérémy, ...), Tab'O des fonctions (*veille*), Tab'O des ressources/ capacités (Jérémy)

Définitions pratiques

Veiller consiste à s'assurer qu'une action soit bel et bien effectuée en conformité avec les conventions définies par le groupe, sans prendre la responsabilité exclusive de sa réalisation. La responsabilité de réaliser l'action reste collectivement attribuée au groupe, le « veilleur » est simplement prêt à faciliter le processus d'autonomisation du groupe et à pallier la réalisation de l'action si personne ne le fait (phase d'apprentissage ou dysfonctionnement du groupe).

L'inclusivité de l'accès à une ressource ou une fonction consiste à ce que :

- d'une part, toute personne qui désire jouir de cette ressource, dans le respect de l'objet et des autres conventions définies par ceux qui en jouissent déjà, puisse décider souverainement de la mise en œuvre de leur processus d'intégration
- d'autre part, toute personnes qui en jouit déjà peut temporiser (suspendre) le processus d'intégration en identifiant les conditions qui lui permettent de converger vers un accord commun

Dans l'inclusivité, les deux personnes concernées s'engage vis à vis de tou-te-s à être coresponsable de la résolution constructive du processus d'intégration. Il ne peut donc y avoir de limite de temps à partir du moment où le processus de résolution a bel et bien lieu.